



Conseil Municipal du Jeudi 19 Février 2026 PROCES VERBAL

Ouverture de séance : 18 h 30

L'an deux mil vingt-six, le dix neuf février à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel HERBAUT, Maire, suite à la convocation du Samedi 14 Février 2026.

Présents	Absents	Pouvoir
Emmanuel HERBAUT	DESMAZIERES Annick	
Marie-Paule LEFEBVRE	Vincent HEUMEL	
Jacqueline LESAGE	Lydia VARGIU CONTOLINO	
BONNEL Jean-Marie	Frédéric LOENS	
Anne-Sophie DUBOIS	Christophe LEPLUS	
Christine DENEUX		
Nathalie BEERLANDT		
Nelly DUFLOT		
Franck DEBOEUF		
Jean-Paul MIONT		

Mme Godefroy Carine : secrétaire de mairie

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Nombre de Conseillers ayant le pouvoir de vote : 10

1. Nomination du secrétaire de séance

Mme BEERLANDT Nathalie propose sa candidature
Aucune observation

2.Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des voix.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de la modernisation des équipements publics et de l'amélioration des conditions d'apprentissage et de travail, il est proposé d'équiper la commune des trois tableaux interactifs (TBI).

Ces équipements numériques constituent aujourd'hui un outil de référence dans les écoles.

Ils améliorent

- La qualité pédagogique et la transmission de l'information
- Ils renforcent l'attractivité et la modernité des équipements communaux
- Ils favorisent une meilleure adaptation aux différents profils
- Ils facilitent le travail collaboratif et l'implication des élèves

Le TBI est un écran numérique interactif permettant :

- L'affichage de contenus numériques (documents, vidéos, présentation)
- L'interaction directe par l'utilisation d'un stylet
- L'annotation et la sauvegarde des travaux réalisés
- La connexion à un ordinateur ou à internet

Estimation budgétaire

Matériel	Quantité	Prix Unitaire	TOTAL	
			HT	TTC
Vidéo projecteur EB-685 WI	3	1018	3054	3664,8
TBI Basic Tactile	3	383,25	1149,75	1379,7
Câbles de connexion	1		2974,35	3569,22
		TOTAL	7178,1	8613,72

L'installation des trois TBI représente un investissement pertinent, durable et cohérent avec les enjeux actuels de modernisation des services publics.

Ce projet contribuerait directement à l'amélioration des pratiques pédagogiques, à l'efficacité du travail collectif et à l'image dynamique de la commune.

La commission des affaires scolaires qui s'est réuni le Vendredi 13 Février a donné un avis favorable.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer tous les documents afférents à l'installation de 3 TBI et faire les demandes de subventions s'y afférent.

Observations :

Mr Miont : « as t ont contacté d'autres sociétés pour l'installation des VPI ? »

Mr le Maire : « L'UGAP est une centrale d'achat, qui pratiquent des prix préférentiels pour les collectivités. On s'est également rapproché d'autres communes qui ont fait installé des TBI par l'UGAP, et elles en sont satisfaites. »

Votée à l'unanimité

18 h 46 : la séance est levée

La secrétaire de séance,

• Mme Nathalie BEERLANDT



Le Maire,

Emmanuel HERBAUT

